

Siège social :

33 Rue du Général de Gaulle
62880 ANNAY-SOUS-LENS

☎ : 03.21.40.00.22

Agrément : E2506200050 Siret : 3178865300029

Centre de formation :

Zone Artisanale de la fosse 3
62680 MERICOURT

☎ : 03.21.67.58.58

Formation A2 vers A

*Vous êtes détenteur du permis A2 depuis 2 ans, et vous souhaitez vous former à la conduite d'une motocyclette plus puissante : La Formation passerelle A2 vers A vous permettra d'obtenir un permis vous autorisant à conduire une **moto de catégorie A**, avec ou sans side-car et d'une puissance de 35kW ou plus.*

Durée : 7 heures. La formation peut se dérouler sur 1 journée continu ou en 2 rendez vous selon les disponibilités du planning. Le délai de réalisation est de 15 jours.

Déroulement :

➤ *La formation théorique, sur 2 heures :*

- *Durant cette séquence les stagiaires présentent leurs expériences et pratiques de la moto ;*
- *Cours autour de l'accidentalité, vitesse et détectabilité sur la route ;*
- *Cours autour de la conduite et des produits psychoactifs.*

➤ *La formation pratique hors circulation, sur 2 heures :*

- *Comportement adapté à un nouveau véhicule en circulation ;*
- *Changement de direction ;*
- *Le freinage ;*
- *Les techniques d'inclinaison.*

➤ *La formation pratique en circulation, sur 3 heures*

*Il s'agit d'un **exercice de pratique sur route** durant lequel un **audit de conduite** sera effectué.*

*Un **bilan** suivra cet exercice, il s'axera autour du ressenti de l'élève sur sa conduite de la moto et sera agrémenté par l'enseignant de conseils et explications liées à la conduite de motocyclettes d'une puissance de 35 kW minimum.*

Une attestation de suivi de formation sera délivrée ; elle ne permet pas de conduire. Il faudra attendre la réception du titre définitif catégorie A. Le centre de formation se charge de la démarche sur le site ANTS .

Veuillez trouver ci-dessous la liste des documents à prévoir pour l'inscription à la formation

- *1 code EPhotos d'identité récente aux normes ANTS (photos électroniques)*
- *Copie recto/verso de la carte d'identité non périmée*
- *Copie recto/verso du permis de conduire*
- *Copie de la Journée d'Appel à la Défense si moins de 25 ans*
- *Un justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom du candidat*
- *(Dernier avis d'impôt ou facture eau,elec,gaz téléphone moins de 6 mois)*
- *Si hébergé attestation d'hébergement signée par l'hébergeant et hébergé et copie de la carte d'identité recto/verso de l'hébergeant*
- *1 enveloppe de suivi 50g maxi*
- *2 timbres postaux*

Equipements obligatoires :

- Blouson coqué coudes et épaules
- Casque homologué
- Gants homologués
- Chaussures montantes en cuir au-dessus de la cheville
- Jean (short et jogging interdits)

<i>Prestation</i>	<i>Tarif</i>
<i>Forfait pour l'obtention de la catégorie A pour les titulaires de la catégorie A2 (7 heures de formation)</i>	<i>300 euros</i>
<i>1 heure de pratique supplémentaire pour les titulaires de la catégorie A2</i>	<i>50 euros</i>

CONTACT : commercial@jean-pajor.com

tel : 03.21.67.58.58

Amplitude des heures de formation : du lundi au vendredi de 8 à 12h et 13 à 19h (17h en hiver) et le samedi de 8 à 14h.

Lieu de formation : ZA FOSSE 3 62680 MERICOURT

Pistes privées sur place avec WC, machine à café, accueil, salle de pause.

Tel : 03.21.67.58.58

email : commercial@jean-pajor.com

Distance du bureau de LENS : 7kms (11 minutes)

Distance du bureau de ANNAY : 10kms (20 minutes)